RÉINSCRIPTIONS
ANNÉE 2026-2027
ÉCOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE JACKIE BRETON DE VAURÉAL

- **Pour les élèves de l'École de musique** :

Du **lundi 18 mai 2026 au samedi 13 juin 2026 via l'extranet iMuse*exclusivement**

Les cinq étapes de la réinscription

1ère étape (du 18 mai au 13 juin 2026) :

Demande de réinscription en ligne :

Suivant le mode d'emploi – portail usagers, je renouvelle ma demande d'inscription dans la/les discipline(s) suivies sur le site extranet de l'Ecole de musique Jackie Breton de Vauréal iMuse Extranet

Accès usager

2e étape (du 6 au 10 juillet 2026) :

L'Ecole de musique Jackie Breton de Vauréal envoie un mail confirmant la bonne réception de la demande de réinscription.

Vous recevez un **courriel de confirmation d'inscription** . Les cours collectifs et formation musicale sont attribués selon la commission pédagogique.

3e étape (du 1er au 5 septembre 2026) :

Vous décidez du créneau annuel de votre discipline individuelle en concertation avec le professeur ; celui-ci prend contact avec vous pour convenir ensemble de l'horaire de vos cours individuels.

Les cours débutent à partir du **lundi 7/09/2026.**

4e étape (du 7 au 30 septembre 2026) :

L'administration calcule le tarif selon le parcours initié et le transmet en facturation auprès du Guichet unique de la ville de Vauréal.

Une demande de changement de groupe ou de parcours (atelier collectif, classe de formation musicale) doit être dûment justifiée (pièces à fournir) auprès de l'administration pour qu'elle soit effectuée.

5e étape (mi-octobre 2026) :

Facturation de la cotisation annuelle par le guichet unique de la ville de Vauréal.

Je règle le premier appel (sur 10) de cotisation, si je suis mensualisé ou la totalité de la cotisation soit via mon « Espace citoyen » soit directement au guichet unique de la mairie.

La cotisation est calculée en fonction du parcours choisi, du quotient familial du foyer et du lieu d'habitation (commune/ hors commune).

Les élèves de 15 à 21 ans peuvent utiliser leur **Pass Culture** afin de régler une partie de leur cotisation. Ils doivent s'adresser à l'administration de l'Ecole de musique Jackie Breton de Vauréal.

* Si vous rencontrez des difficultés pour vous connecter à l'espace usager numérique veuillez prendre rendez-vous auprès de l'administration de l'École de musique :

Réservez un RDV administration EMMV

ou en appelant au 01.34.66.86.60 aux horaires d'ouverture de l'accueil

---

Pièce à télécharger via l'extranet pour validation de l'inscription administrative :

☐ **Pour les vauréalien et les élèves de MAC2** :
- **L'attestation de calcul ou mise à jour du quotient familial 2026 de la ville de Vauréal.**
  - **Disponible après mise à jour sur votre Espace citoyen** (Avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024 + Attestation CAF mois de 3 mois détaillant les prestations versées)
  - En l'absence de mise à jour du quotient familial, la(es) cotisation(s) de la famille sera(ont) automatiquement calculée au tarif de la tranche 14.
- Un **justificatif de domicile de mois de 3 mois**

☐ **Pour les élèves des autres communes :**
- Un **justificatif de domicile de moins de 3 mois**

*Attention **la mensualisation*** *n'est pas automatiquement reconduite*. Si vous souhaitez conserver ce mode de paiement , le préciser dans la case information complémentaire via l'extranet.